

Rapport sur les résultats ministériels

Agence de promotion économique du
Canada atlantique

2016-2017

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement
économique

Table des matières

Message du ministre	1
Aperçu de nos résultats.....	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	5
Raison d'être	5
Mandat et rôle	5
Contexte opérationnel et principaux risques	7
Contexte opérationnel	7
Principaux risques	9
Résultats : ce que nous avons accompli.....	11
Programmes	11
Développement des entreprises	11
Développement des collectivités.....	14
Politiques, défense des intérêts et coordination	17
Services internes.....	19
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	21
Dépenses réelles	21
Ressources humaines réelles.....	23
Dépenses par crédit voté	23
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental	23
États financiers et faits saillants des états financiers.....	24
Renseignements supplémentaires.....	27
Renseignements ministériels	27
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur.....	28
Renseignements supplémentaires	28
Dépenses fiscales fédérales.....	28
Coordonnées de l'organisation.....	29
Annexe : définitions.....	31

Message du ministre

Je suis heureux de rendre compte des progrès réalisés dans notre projet de faire du Canada un centre international d'innovation et de la science, qui aide à créer de bons emplois bien rémunérés et qui renforce et élargit la classe moyenne.

Le portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique a pour mandat de promouvoir l'innovation et la science; d'appuyer la commercialisation de plus de recherches et d'idées; de fournir à un nombre accru de Canadiennes et de Canadiens les compétences nécessaires à leur participation à une économie numérique mondiale; d'aider les petites entreprises à croître grâce à l'innovation, à l'accès aux capitaux et au commerce; de faire la promotion du tourisme au Canada; de soutenir la recherche scientifique et de prendre en compte des facteurs scientifiques dans nos choix d'investissement et nos politiques.

Cette année, les organismes du portefeuille ont poursuivi leur travail pour réaliser l'engagement du gouvernement énoncé dans le Budget de 2017 d'élaborer un Plan pour l'innovation et les compétences. Nos programmes concentrent leurs efforts sur l'importance accordée aux gens dans le Plan et les mesures à prendre devant la nature changeante de l'économie.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique favorise le développement économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à innover, à croître et à faire concurrence, et les collectivités à prospérer. Elle collabore également avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin de mettre en œuvre la Stratégie de croissance pour l'Atlantique.

Cette stratégie audacieuse, axée sur les résultats, aide la région de l'Atlantique à bâtir une économie plus innovatrice, diversifiée et compétitive à l'échelle mondiale qui créera des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne du Canada atlantique, maintenant et dans l'avenir.

Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les résultats ministériels pour l'année financière 2016-2017 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.



L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et
du Développement économique

Aperçu de nos résultats

Dépenses réelles pour 2016-2017	Équivalents temps plein réels pour 2016-2017
332 365 502 \$	582

En 2016-2017, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a investi dans des projets stratégiques à l'échelle du Canada atlantique. Les initiatives prioritaires sont les suivantes :

- L'Agence a travaillé en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux et avec les gouvernements provinciaux pour mettre en œuvre des mesures dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, en mettant l'accent sur l'innovation, la croissance propre, les changements climatiques, le tourisme, le commerce et l'investissement. L'APECA a joué un rôle clé dans le lancement du Service de croissance accélérée dans la région, en plus d'avoir atteint son objectif consistant à aider 30 entreprises à impact élevé à se propulser vers un niveau mondial.
 - Par exemple, l'APECA a aidé Bluedrop Performance Learning Inc., de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, à réaliser des activités d'élaboration de produits, de développement des marchés et d'exécution de contrat pour ses solutions primées en matière de simulation, de formation et d'apprentissage assistés par ordinateur.
- La Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique (SCCIA) a été lancée. Cette approche à long terme du développement des secteurs et des marchés aidera les entreprises à exploiter leur plein potentiel d'exportation. Le pivot de la SCCIA consiste en le partenariat entre l'APECA et les quatre gouvernements provinciaux de l'Atlantique. La SCCIA repose également sur l'étroite collaboration d'associations industrielles et de petites et moyennes entreprises (PME). Un nouvel accord fédéral-provincial de 20 millions de dollars appuie la mise en œuvre de la SCCIA.
 - Par exemple, un investissement dans le secteur des fruits de mer du Nouveau-Brunswick, un des moteurs de l'économie de ses collectivités côtières, aidera à diversifier ses marchés internationaux en se concentrant non seulement sur l'Amérique du Nord, mais aussi sur l'Europe et l'Asie.
- L'Agence a investi plus de 34 millions de dollars dans 143 projets de technologies propres aux quatre coins de la région, aidant les agences de développement régional (ADR) du Canada à réaliser leur objectif collectif, c'est-à-dire investir 100 millions de dollars dans la croissance économique propre.
 - Par exemple, l'APECA a aidé la Mara Renewables Corporation, de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, à développer davantage les biocarburants propres, écologiques et biodégradables à base d'algues, qui pourraient bien un jour remplacer les produits pétroliers, et même le carburant aviation.
 - L'APECA a investi dans Island Water Technologies Incorporated, de Montague, à l'Île-du-Prince-Édouard, pour aider cette entreprise à concevoir et à commercialiser une solution ultramoderne et décentralisée de traitement des eaux usées pour répondre aux besoins des collectivités rurales et éloignées.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C. [1985], ch. 41 [4^e suppl.], aussi appelée Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

L'APECA s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus innovatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. Ensemble, avec les habitants de la région, nous renforçons notre économie.

Mandat et rôle

L'APECA joue un rôle important dans l'élaboration et le soutien de politiques et de programmes qui renforcent l'économie de la région de l'Atlantique. La loi constitutive de l'Agence lui confère le mandat « de favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région »¹. Bien que les politiques et les programmes de l'Agence aient évolué depuis sa création, l'objectif global reste le même : l'APECA aide la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats économiques possible en matière de productivité, d'innovation, de compétitivité et de croissance. Elle y parvient en s'attaquant aux changements structurels de l'économie, en aidant les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et en misant sur les possibilités.

En tant que membre du portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et en tant que principal ministère chargé du développement économique du Canada atlantique, l'APECA joue un rôle de leadership régional dans la réalisation du Plan pour l'innovation et les compétences du Canada et d'autres priorités du gouvernement du Canada, grâce à son mandat et à la Stratégie de croissance pour l'Atlantique.

¹ Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, L.R.C. (1985), ch. 41 (4^e suppl.).

L'Agence fournit des services par l'entremise de son siège social à Moncton, au Nouveau-Brunswick, d'un bureau régional situé dans chacune des quatre capitales provinciales et de ses [24 bureaux locaux](#) répartis dans les quatre provinces. Depuis son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient compris et pris en compte dans les politiques et les programmes élaborés par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux à propos du ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la [lettre de mandat du ministre](#).

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

L'économie du Canada atlantique a subi une transformation majeure au cours des dernières années. Quoique les industries primaires, telles que la pêche et la foresterie, et les activités de fabrication connexes demeurent d'importants moteurs économiques, surtout dans les régions rurales, l'activité économique de la région s'est diversifiée. Depuis 2000, la croissance économique du Canada atlantique est déterminée par les secteurs minier, pétrolier et gazier, le secteur des technologies de l'information et des communications, l'industrie de la construction ainsi que les secteurs des finances, de l'assurance et du commerce de détail. Grâce à cette diversification, le niveau de vie de la région s'est amélioré comparativement à l'ensemble du Canada. Le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant a grimpé pour s'établir à 37 980 \$², ce qui représente 82 %³ du niveau national en 2016, comparativement à 76 %⁴ en 2000.

L'exportation de produits de base du Canada atlantique a fait des progrès au cours de cette période, et la région a fait mieux à ce chapitre que le reste du pays. Cela est dû en grande partie aux exportations accrues de pétrole raffiné, de pétrole brut, de minéraux et de produits de la mer. Les exportations de la région de l'Atlantique se sont diversifiées au fil des ans, les secteurs très innovants, comme l'aérospatiale, gagnant en importance. Bien que le Canada atlantique continue à dépendre des États-Unis comme destination d'exportation, les entreprises de la région participent de plus en plus aux chaînes de valeur mondiales et ont percé d'autres marchés, notamment l'Union européenne et l'Asie.

Malgré ces améliorations et la croissance marquée avant la récession, la reprise du Canada atlantique après le ralentissement économique a été lente. En effet, avant la récession, la croissance économique de la région, dictée par l'exploitation du pétrole extracôtier à Terre-Neuve-et-Labrador, était comparable à celle du Canada. Depuis 2010, le PIB réel a augmenté au Canada atlantique, mais la croissance économique demeure considérablement inférieure à celle de l'ensemble du pays. Plus récemment, l'économie du Canada atlantique a affiché une croissance en 2016, reprenant ainsi un peu de poil de la bête après deux années consécutives de croissance inférieure à la normale. Le PIB réel

² Statistique Canada, Tableau 379-0030 – Produit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, provinces et territoires et Tableau 051-0001 – Estimations de la population. Données extraites le 1^{er} mai 2017. Calculs effectués par l'APECA.

³ Ibid.

⁴ Statistique Canada, Tableau 379-0031 – Produit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, mensuel et Tableau 051-0001 – Estimations de la population. Données extraites le 1^{er} mai 2017. Calculs effectués par l'APECA.

a haussé de 1,4 %⁵ en 2016 (à 91 milliards de dollars), comparativement à la moyenne nationale de 1,3 %⁶.

Sur le plan du commerce, la valeur des exportations du Canada atlantique a chuté de quelque 9 %⁷ en 2016 comparativement à 2015. Cela s'explique surtout par la baisse, de 18 %⁸, de la valeur des exportations d'énergie. La valeur des autres exportations a augmenté de 1 %⁹ au cours de la même période.

En outre, compte tenu de la concurrence accrue à l'échelle mondiale, les entreprises du Canada atlantique doivent être plus concurrentielles et productives. Les dépenses en recherche-développement au Canada atlantique (un indicateur des niveaux d'innovation et de productivité) ont grimpé d'une moyenne annuelle de 3,6 %¹⁰ entre 2003 et 2013, comparativement à la moyenne nationale de 2,6 %¹¹ – l'amélioration étant attribuable au secteur privé et au secteur de l'éducation supérieure. Afin de réussir et de croître, les entreprises ont également besoin d'avoir accès à la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dont elles ont besoin. À cet égard, la part d'immigrants du Canada atlantique est passée de 1,5 % du total national en 2005 à 4,6 % en 2016¹².

⁵ Statistique Canada, Tableau 379-0030 – Produit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, provinces et territoires. Données extraites le 1^{er} mai 2017. Calculs effectués par l'APECA.

⁶ Statistique Canada, Tableau 379-0031 – Produit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, mensuel. Données extraites le 1^{er} mai 2017. Calculs effectués par l'APECA.

⁷ Données sur le commerce en direct; Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Données extraites le 2 mai 2017. Calculs effectués par l'APECA.

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Statistique Canada, Tableau 358-0001 – Dépenses intérieures brutes en recherche et développement. Données extraites le 3 mai 2017. Calculs effectués par l'APECA.

¹¹ Ibid.

¹² Statistique Canada, Tableau 051-0037 – Composantes de la migration internationale, Canada, provinces et territoires, trimestriel (personnes), CANSIM. Données extraites le 12 juin 2017. Calculs effectués par l'APECA.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux programmes du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales et ministérielles
<p>Conjoncture économique</p> <p>Il y a un risque que des facteurs externes qui contribuent aux incertitudes quant à la croissance économique du Canada atlantique influent sur les résultats attendus des programmes de développement économique de l'Agence.</p>	<p>Les nombreux réseaux de l'APECA, sa présence régionale, sa connaissance approfondie de la région et sa souplesse ont contribué de façon importante à l'atténuation de ce risque jusqu'à un niveau acceptable.</p> <p>Des activités de recherche et d'analyse stratégiques ont été effectuées tout au long de l'exercice sur les principales tendances influant sur la région. En outre, l'Agence a soutenu plusieurs rapports clés examinant les nombreuses façons dont l'économie du Canada atlantique est influencée et les façons dont la région peut s'adapter pour tirer profit des nouveaux débouchés.</p> <p>L'APECA a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau du Conseil privé (BCP) et d'autres partenaires fédéraux et provinciaux afin d'établir la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. Cette initiative a été annoncée par les ministres fédéraux et les premiers ministres de l'Atlantique en juillet 2016 en vue d'intensifier la collaboration fédérale-provinciale pour le bien de la région. En particulier, l'APECA a dirigé les efforts visant à concevoir et à lancer la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, une nouvelle initiative stratégique fédérale-provinciale en matière de tourisme. L'Agence a également appuyé l'élaboration d'initiatives panatlantiques clés axées sur l'innovation et lancé le nouveau Service de croissance accélérée dans la région.</p> <p>L'Agence a entrepris plusieurs exercices internes visant à élaborer de nouveaux cadres et de nouvelles stratégies afin que l'APECA soit plus en mesure de surmonter les défis dans la région et de tirer profit des débouchés, notamment un nouveau cadre pour la productivité et la croissance.</p>	<p>Développement des entreprises</p> <p>Développement des collectivités</p> <p>Politiques, défense des intérêts et coordination</p>	<p>Lettre de mandat du ministre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits; en particulier, effectuer des investissements stratégiques misant sur les avantages régionaux concurrentiels - élaborer un programme d'innovation inclusif <p>Chartes des résultats et de la mise en œuvre</p> <p>Stratégie de croissance pour l'Atlantique</p>
<p>Capacité externe</p> <p>Il y a un risque que la capacité des partenaires, des collectivités et des clients de déterminer, d'élaborer et de mettre en œuvre avec succès des projets stratégiques ne</p>	<p>Les nombreux réseaux de l'APECA, sa présence régionale, sa connaissance approfondie de la région et sa souplesse ont contribué de façon importante à l'atténuation de ce risque jusqu'à un niveau acceptable.</p> <p>L'Agence a mis l'accent sur la collecte de renseignements permanente et proactive, a facilité des dialogues fédéraux-provinciaux et a été un partenaire et un coordonnateur solides lors de réunions conjointes et de mesures partagées avec tous les principaux intervenants. Ces efforts de mobilisation, jumelés à un solide processus de planification intégrée, ont contribué à faire comprendre et à régler de façon stratégique les différentes façons dont ce risque se manifeste dans les régions de l'APECA. Ils ont également permis de cerner des occasions</p>	<p>Développement des collectivités</p> <p>Développement des entreprises</p> <p>Politiques, défense des intérêts et coordination</p>	<p>Lettre de mandat du ministre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits; en particulier, effectuer des investissements stratégiques misant sur les avantages régionaux concurrentiels

<p>permette pas l'atteinte optimale des objectifs des programmes de l'APECA.</p>	<p>de partenariat et des possibilités d'harmoniser les occasions provinciales avec la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, le Plan pour l'innovation et les compétences de même que les engagements liés à la technologie propre. Dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, l'APECA a en outre travaillé en étroite collaboration avec le BCP et autres ministères pour appuyer la démarche du Groupe consultatif sur la croissance en Atlantique en ce qui concerne la mobilisation des habitants du Canada atlantique.</p> <p>Par ailleurs, l'Agence a adopté une approche stratégique pour l'établissement de partenariats et la capacité de stimuler la croissance et la diversification dans les collectivités autochtones, les collectivités rurales et les secteurs prioritaires du gouvernement du Canada.</p>		<p>- élaborer un programme d'innovation inclusif</p> <p>Chartes des résultats et de la mise en œuvre</p> <p>Stratégie de croissance pour l'Atlantique</p>
--	---	--	---

Le travail de l'APECA est dicté par les besoins des clients, les priorités du gouvernement du Canada ainsi que l'évolution constante des paysages économiques locaux et régionaux, comme on l'a vu dans la section traitant du contexte opérationnel. Ces facteurs créent des incertitudes pouvant nuire à la capacité de l'Agence d'atteindre les résultats attendus.

Les priorités organisationnelles de l'APECA reflètent les facteurs ci-dessus ainsi que le besoin d'une saine gestion budgétaire et d'une amélioration continue. En raison de ses principaux risques et de ses stratégies d'atténuation, l'APECA a établi un plan qui aborde ses défis actuels tout en tirant profit des occasions de façon intégrée, stratégique, souple et adaptée aux circonstances de chaque province de l'Atlantique.

En plus des risques qui lui sont propres, l'APECA a surveillé les risques pertinents du gouvernement du Canada et a harmonisé ses stratégies avec les stratégies pangouvernementales. La sécurité de la gestion de l'information et des technologies de l'information représentait un secteur incertain, compte tenu de la fréquence, de la complexité et de la gravité des cyberattaques. L'APECA a atténué ce risque en continuant à collaborer avec Services partagés Canada et d'autres ministères pour coordonner des mesures, échanger des pratiques exemplaires et des ressources d'information, mettre en œuvre les politiques et les procédures du gouvernement du Canada et diffuser des communications internes proactives pour sensibiliser les employés.

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Développement des entreprises

Description

Malgré l'amélioration récente de la situation économique et quelques occasions prometteuses à l'horizon (par exemple, dans les domaines de l'énergie et de la construction navale), il reste de grands défis à surmonter afin que la région puisse maximiser sa croissance. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de l'existence de grands défis. L'Agence travaille en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région et ainsi d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois. L'Agence s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique des régions rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen de divers mécanismes stratégiques : en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises – quant à leur mise sur pied, à leur expansion ou à leur modernisation ainsi qu'au démarrage et à l'augmentation de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche-développement de la région, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'Agence participe.

Résultats

En 2016-2017, l'APECA a accentué ses investissements dans l'innovation, accru son aide pour le développement et l'adoption de technologies propres et aidé à renforcer le réseau d'incubateurs et d'accélérateurs de la région. Les investissements directs de l'Agence ont aidé les entreprises à accroître leur productivité et leur compétitivité, à accélérer leur croissance, à renforcer leurs réseaux et partenariats et à adopter de nouvelles technologies. Par exemple, l'APECA a appuyé la modernisation, l'automatisation et l'amélioration de la productivité d'entreprises comme Acadian Machine Works Ltd., de Tignish (Î.-P.-É.), et Paul Garland Forest Products Ltd., de Harbour Grace (T.-N.-L.). Ces deux entreprises ont acheté de l'équipement spécialisé qui améliorera leur productivité et appuiera leur durabilité à long terme. L'APECA a aussi versé des fonds à un certain nombre d'organismes qui offrent du soutien et des services aux entreprises en démarrage, qui offrent leur savoir-faire en matière de formation, de consultation et de mentorat aux

PME désireuses de commercialiser leurs produits et qui facilitent l'obtention de capitaux pour les PME du Canada atlantique. Par exemple :

- L'APECA a investi dans le Genesis Centre, qui soutient et fait croître les entreprises technologiques en démarrage à Terre-Neuve-et-Labrador. En 2016-2017, Genoa Design, une entreprise de conception de production marine et ancienne cliente de Genesis, a vu son effectif grimper à 80 employés et a agrandi ses bureaux à Mount Pearl. Elle a considérablement augmenté ses revenus au cours des dernières années et participe maintenant au Service de croissance accélérée dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique.
- L'APECA a financé Ignite Fredericton, qui aide les PME souhaitant mener des projets de recherche-développement dans le domaine de l'innovation du réseau intelligent. Ignite Fredericton permet aux nouvelles et jeunes entreprises de nouer des liens et de tester leurs produits novateurs dans l'un des laboratoires du Groupe d'innovation du réseau intelligent. Ce réseau est le fruit de la collaboration entre Siemens Canada, Énergie NB et l'Université du Nouveau-Brunswick.

Le taux de survie des entreprises sert à mesurer la contribution de l'APECA à l'accroissement de la compétitivité des entreprises. Or, la survie d'une entreprise dépend de nombreux facteurs, tels que son âge, son emplacement et sa taille. L'Agence a dépassé son objectif pour cet indicateur de rendement. En effet, le taux de survie des entreprises aidées par l'APECA entre 2004 et 2014 était de 58 % après la cinquième année cruciale suivant le démarrage, comparativement à 32 % pour les entreprises non aidées par l'APECA. Il s'agit donc d'un écart de 26 points de pourcentage dans le taux de survie après cinq ans entre les entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA et celles qui n'en ont pas reçu.

La productivité du travail (vente par travailleurs) est une autre façon de mesurer la compétitivité des entreprises. La productivité du travail des entreprises aidées par l'APECA a grimpé solidement entre 2009 et 2014, les ventes par travailleur ayant augmenté de 2,2 % par année. Elle a également connu une croissance marquée chez les entreprises non aidées par l'Agence, augmentant de 1,9 % entre 2009 et 2014 grâce à la reprise de l'économie suivant la récession et à l'accroissement des ventes. Le résultat est inférieur à la cible, mais les entreprises qui reçoivent de l'aide de l'APECA font tout de même mieux que les autres entreprises sur le plan de la croissance de la productivité du travail par 0,3 point de pourcentage. Ces deux indicateurs laissent entendre que le ralentissement économique de 2008-2009 a affecté les entreprises aidées par l'APECA moins sévèrement et qu'il a eu moins de conséquences durables pour elles.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2016-2017	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises du Canada atlantique	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux des entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	10	Le 31 mars 2017	26	26	9
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance de la productivité du travail des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	3	Le 31 mars 2017	0,3	6,1	7,3

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
172 961 681	172 961 681	193 473 736	186 231 871	13 270 190

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus)
214	218	4

Développement des collectivités

Description

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la grande diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les régions rurales et les centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Les collectivités sont à la base du développement économique et sont essentielles à la prospérité. L'Agence reconnaît l'importance des collectivités et appuie leurs efforts visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin de contribuer pleinement à leur développement économique. Ainsi, en ce qui concerne le développement des collectivités, l'Agence concentre ses efforts et ses stratégies sur la création de collectivités dynamiques et durables où il y a une augmentation des activités économiques et commerciales et une infrastructure publique de qualité. L'Agence élabore et exécute des programmes qui satisfont les besoins particuliers en matière de développement économique des régions rurales du Canada atlantique et qui consolident la situation de la région. L'Agence collabore avec le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les établissements d'enseignement, les organismes sans but lucratif et les collectivités afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, de cerner et d'exploiter les occasions émergentes et de s'attaquer aux difficultés économiques partout dans la région. Elle doit donc adopter une approche souple adaptée aux capacités, aux forces et aux difficultés réelles d'une collectivité donnée.

Résultats

En 2016-2017, l'APECA a travaillé en étroite collaboration avec des collectivités, des réseaux de développement économique des collectivités ainsi que des gouvernements provinciaux et des administrations municipales pour stimuler le développement économique dans les régions rurales et urbaines du Canada atlantique. Au total, 96 % des projets ont atteint les résultats attendus, alors que la cible était de 80 %. Dans les collectivités urbaines, l'Agence appuie les secteurs émergents fondés sur le savoir et s'associe avec les organismes locaux pour attirer et conserver des immigrants. Elle aide aussi les jeunes entrepreneurs qui développent leurs compétences et leur capacité opérationnelle grâce aux organismes qui offrent du financement de démarrage et des conseils. Dans les collectivités rurales, les entreprises obtiennent des sources essentielles de capital-investissement, des conseils en affaires et de la formation sur le développement des compétences grâce aux Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC), et les investissements faits dans des secteurs stratégiques comme le tourisme et les industries primaires répondent aux besoins des collectivités qui sont vulnérables à l'exode de travailleurs qualifiés et au vieillissement de la population.

- Par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard, l'Agence a appuyé la planification communautaire par l'entremise de Georgetown Port Inc. et de Destination Georgetown Peninsula, pour des débouchés sur le marché des petits navires de croisière. Cela a mené à la conception d'un projet d'agrandissement du secteur riverain, à l'élaboration d'un plan de tourisme qui a reçu le soutien des

organismes et des entreprises de l'endroit ainsi qu'à l'accroissement des partenariats avec les petits ports de l'Île-du-Prince-Édouard et du Canada atlantique.

L'Agence a appuyé la vitalité et la croissance des collectivités autochtones en travaillant étroitement avec les dirigeants autochtones, les gouvernements des provinces de l'Atlantique et Affaires autochtones et du Nord Canada pour soutenir le développement économique des Autochtones. En 2016-2017, l'APECA a soutenu 43 projets, versant plus de 5,6 millions de dollars au développement économique des Autochtones.

- Par exemple, avec l'aide financière de l'APECA, l'Ulnooweg Development Group, situé en Nouvelle-Écosse, a appuyé des entreprises autochtones en approuvant 31 prêts, ce qui représente un investissement direct total de 4,5 millions de dollars. Ces investissements ont mené à la création de 29 nouveaux emplois au Canada atlantique.

L'Agence a approuvé le versement de plus de 13,5 millions de dollars au réseau des CBDC. Un des indicateurs de la contribution des CBDC au développement des collectivités est le taux de survie des entreprises qu'elles aident. Le taux de survie après cinq ans des entreprises aidées par les CBDC est nettement supérieur à celui des entreprises comparables n'ayant pas reçu d'aide des CBDC : 72 % après la cinquième année cruciale suivant le démarrage, comparativement à 48 % pour les entreprises comparables n'ayant pas reçu d'aide des CBDC. Il s'agit donc d'un écart de 24 points de pourcentage, ce qui est bien au-delà de la cible de 10 points de pourcentage établie par l'APECA¹³.

L'Agence a continué à soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire en leur versant 15,9 millions de dollars visant 109 projets menés dans l'ensemble du Canada atlantique, notamment des projets dans le cadre du volet Initiative de développement économique de la [Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration, communautés](#).

¹³ Statistique Canada, Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique, 2017.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2016-2017	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Des collectivités du Canada atlantique dynamiques et viables dont le niveau d'activité économique et commerciale augmente	Pourcentage des projets de Développement des collectivités (DC) qui ont satisfait aux attentes et ainsi contribué au résultat attendu de DC	80 %	Le 31 mars 2017	96 %	96 %	91 %
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des clients qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	10	Le 31 mars 2017	24	24	24

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
97 704 593	97 704 593	106 882 129	106 813 633	9 109 040

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus)
101	102	1

Politiques, défense des intérêts et coordination

Description

Le programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'Agence est essentiel pour cerner les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y réagir efficacement. Le programme PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un grand éventail de questions et de sujets et appuie la prise de décisions à l'échelle du cabinet du ministre et de l'Agence. Il aide l'APECA à remplir son mandat et à faire en sorte qu'elle demeure pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique en offrant des positions stratégiques et fondées en matière de politiques qui tiennent compte des possibilités de la région, en influençant les politiques et les programmes nationaux qui ont un effet sur le développement et les intérêts du Canada atlantique, et en coordonnant la création d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées en matière de développement.

Résultats

En 2016-2017, l'Agence a continué à jouer un rôle essentiel à l'exécution du programme fédéral et à la concrétisation des priorités nationales du gouvernement au Canada atlantique. En effet, elle a procédé à des recherches et à des analyses stratégiques, a formulé des conseils stratégiques éclairés et a assuré une solide défense des intérêts de la région. Tous les objectifs des activités de PDIC menées par l'APECA ont été réalisés, contribuant ainsi à l'atteinte des résultats attendus.

Le travail de recherche et d'analyse a ciblé les occasions et les difficultés liées à des secteurs d'intérêt clés pour l'économie de la région, notamment l'énergie propre et renouvelable, les entreprises à forte croissance, les facteurs démographiques, le développement économique des collectivités, l'innovation et le commerce.

Les efforts de l'APECA en matière de politiques continuent à façonner le cadre stratégique de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique ainsi que la contribution des agences de développement économique régional à la réalisation du Plan pour l'innovation et les compétences du Canada. Par ailleurs, l'APECA a contribué à faire de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique une approche inclusive, panatlantique et pangouvernementale – surtout dans les domaines de l'innovation, du commerce et de l'investissement, de la technologie propre et des industries primaires. L'Agence collabore avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et avec les gouvernements provinciaux pour appuyer la mise en œuvre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.

L'Agence jouit de relations solides avec le gouvernement, des relations qui sont essentielles à sa défense stratégique des intérêts de la région de l'Atlantique dans la prise de décisions par le gouvernement fédéral. Ces relations lui permettent également d'informer les intervenants régionaux des mesures prises par le gouvernement fédéral et des débouchés pertinents pour la région. L'Agence a aidé les PME du Canada atlantique à améliorer leurs résultats en matière d'innovation et de commercialisation et à se

positionner pour saisir les occasions découlant d'accords de libre-échange et de stratégies nationales visant à élargir des marchés internationaux et à en percer des nouveaux. En outre, l'APECA a soutenu la transformation continue des secteurs des ressources naturelles de la région en défendant les intérêts régionaux à l'égard des programmes nationaux. Les activités de défense des intérêts de l'Agence ont également veillé à ce que les PME du Canada atlantique profitent des retombées industrielles liées aux marchés publics de la défense et de la Garde côtière canadienne.

Dans son rôle de coordination, l'Agence a travaillé avec d'autres ministères fédéraux, les quatre provinces de l'Atlantique et d'autres intervenants afin d'améliorer le climat des affaires et de saisir les possibilités de croissance dans la région.

En particulier, l'APECA a travaillé en étroite collaboration avec des organismes centraux et d'autres partenaires gouvernementaux pour s'assurer que la Stratégie de croissance pour l'Atlantique tire profit des atouts de la région, cerne les priorités économiques communes et assure la collaboration quant à la conception et à l'exécution des mesures, tout en mobilisant les intervenants de la région, notamment les chefs autochtones, et en publiant les résultats.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible annuelle 2016-2017	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique	Pourcentage d'activités de Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) qui ont atteint les objectifs et ainsi contribué au résultat attendu de PDIC	75 %	Le 31 mars 2017	100 %	100 %	100 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
11 740 443	11 740 443	11 746 750	14 638 541	2 898 098

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus)
68	67	(1)

Des renseignements sur les résultats atteints, les ressources financières budgétaires et les ressources humaines liés aux programmes de niveau inférieur de l'APECA figurent dans l'[InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada](#).

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

L'APECA a poursuivi la mise en œuvre des initiatives de transformation et des initiatives organisationnelles visant à renforcer et à améliorer sa capacité de fournir d'excellents programmes et services, tout en cherchant des occasions de collaboration accrue au sein de l'Agence et du contexte gouvernemental général.

Par exemple, l'APECA a appuyé activement la mise en œuvre de Phénix, la nouvelle application logicielle de Services publics et Approvisionnement Canada pour la paye et les avantages sociaux. L'Agence a également continué à travailler en collaboration avec d'autres organismes et ministères à la création d'un système commun de gestion du programme de subventions et de contributions.

Afin de s'harmoniser avec les priorités de l'initiative Objectif 2020 du greffier du Conseil privé (milieu de travail respectueux; recrutement et accueil; et renouvellement de la fonction publique) et d'appuyer ces dernières, l'Agence a continué à mettre l'accent sur Objectif 2020 afin d'encourager le dialogue avec les employés et la participation de ces derniers, en suscitant de nouvelles idées et en adoptant une culture axée sur l'innovation, la collaboration et la mobilisation. Pour appuyer la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail, l'Agence a mis sur pied un groupe de travail panatlantique sur la santé mentale, qui a été chargé de cerner les possibilités et les pratiques prometteuses pour servir de point d'ancrage à l'élaboration d'un plan d'action allant de 2017 à 2020. L'Agence a continué à mettre l'accent sur la relance des efforts de recrutement, tout en intégrant la nouvelle approche de la Commission de la fonction publique en matière de dotation. Les efforts se sont poursuivis afin d'appuyer le perfectionnement en leadership, l'avancement professionnel et l'autonomisation, et afin de créer et de maintenir un milieu de travail, sain, respectueux et empreint de soutien pour ainsi veiller à la prestation continue de services de grande qualité à la population canadienne, maintenant et dans l'avenir.

L'Agence a promu et renforcé la capacité et la culture de gestion du risque au sein de l'organisation en veillant à l'intégration de la gestion du risque dans ses processus de

planification et de prise de décisions, ainsi qu'à la prestation de conseils stratégiques. Un nouveau processus simplifié pour l'examen des plans d'action pour la gestion du risque a également été élaboré.

Collectivement, l'Agence a mis l'accent sur le programme de résultats et d'exécution, sur la prestation de commentaires stratégiques à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Politique sur les résultats, ainsi que sur la mise en œuvre de son plan quinquennal d'évaluation.

Pour appuyer le plan pour un gouvernement ouvert et équitable du gouvernement du Canada, l'Agence a mis en œuvre les exigences de la première année du Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert, notamment la publication d'un inventaire de données et de nouveaux jeux de données sur le Portail de données ouvertes du gouvernement du Canada.

L'Agence a poursuivi la mise en œuvre de sa Stratégie sur les valeurs et l'éthique, pour veiller à ce que les valeurs et l'éthique demeurent au cœur de sa culture organisationnelle et pour promouvoir le dialogue ouvert à tous les échelons de l'organisation grâce à des activités qui favorisent une culture de civilité et de respect en milieu de travail. L'Agence a en outre appliqué des pratiques de saine gestion des ressources humaines et financières pour administrer ses ressources.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

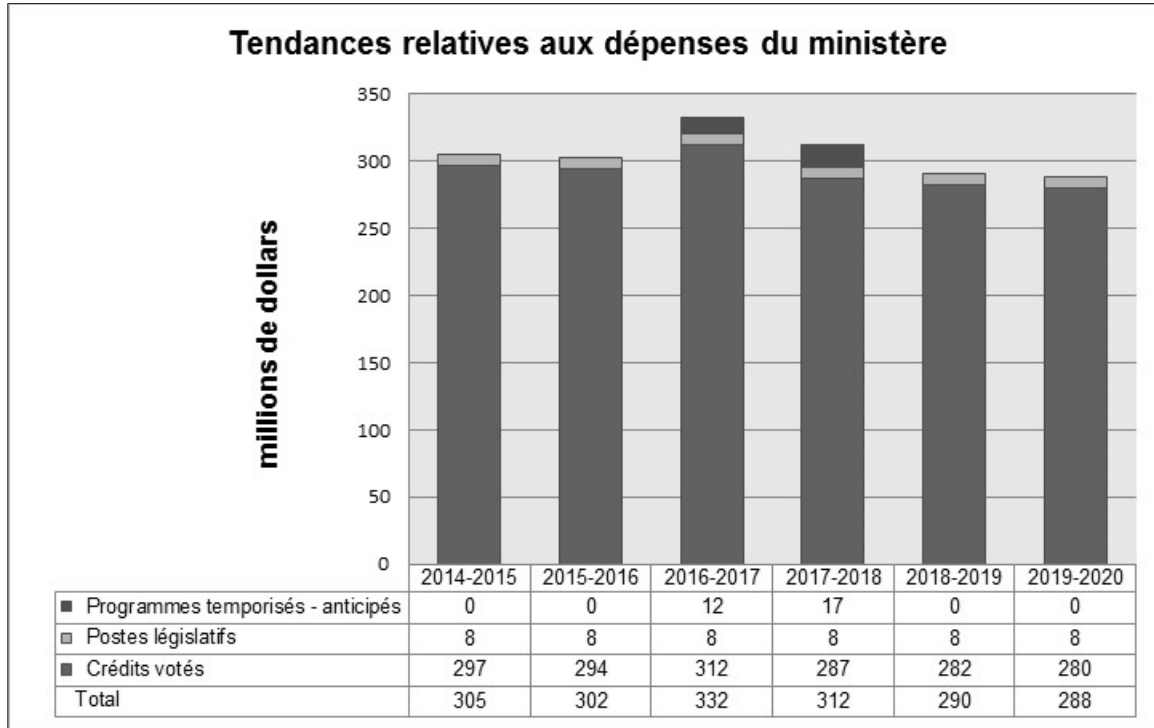
Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
25 790 487	25 790 487	25 746 944	24 681 457	(1 109 030)

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus)
207	195	(12)

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles



Ce diagramme illustre les dépenses réelles de l'Agence de 2014-2015 à 2016-2017 ainsi que les dépenses prévues de 2017-2018 à 2019-2020.

En 2016-2017, les dépenses de l'Agence ont été supérieures de 30 millions de dollars à celles de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux changements suivants à l'égard des autorisations :

- une hausse de 16,6 millions de dollars pour appuyer le Programme d'infrastructure pour le 150^e anniversaire du Canada (PIC 150)¹⁴;
- une hausse de 14,2 millions de dollars liée au recouvrement des contributions remboursables;
- des diminutions mineures diverses en raison de variations survenues dans le cours normal des activités.

À compter de 2017-2018, les montants liés au recouvrement des contributions remboursables ne sont pas inclus, ce qui explique en majeure partie l'écart de 20 millions de dollars dans les dépenses prévues.

¹⁴ Plus communément appelé Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

En 2018-2019, l'élimination progressive des fonds consacrés au PIC 150 et la fin du financement à l'appui des mesures d'intervention contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, annoncées dans le budget de 2014, réduiront les dépenses prévues de 22 millions de dollars de plus.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015
Développement des entreprises	172 961 681	172 961 681	170 058 923	165 171 923	193 473 736	186 231 871	171 964 203	173 992 156
Développement des collectivités	97 704 593	97 704 593	104 552 144	87 732 144	106 882 129	106 813 633	91 402 846	90 659 999
Politiques, défense des intérêts et coordination	11 740 443	11 740 443	10 966 274	10 691 274	11 746 750	14 638 541	11 828 235	12 444 235
Total partiel	282 406 717	282 406 717	285 577 341	263 595 341	312 102 615	307 684 045	275 195 284	277 096 390
Services internes	25 790 487	25 790 487	25 967 603	25 967 603	25 746 944	24 681 457	26 413 684	28 176 701
Total	308 197 204	308 197 204	311 544 944	289 562 944	337 849 559	332 365 502	301 608 968	305 273 091

Pour 2016-2017, les dépenses prévues de 308,2 millions de dollars ont augmenté de 29,6 millions de dollars, pour un total de 337,8 millions de dollars autorisés, ce qui est attribuable aux changements suivants :

- une hausse de 17,3 millions de dollars liée au recouvrement des contributions remboursables;
- une hausse de 8,3 millions de dollars du financement du PIC 150;
- un report de 3,2 millions de dollars du budget de fonctionnement de l'exercice 2015-2016;
- une hausse de 1,7 million de dollars attribuable à un transfert de fonds par le ministère de la Défense nationale à l'appui d'un projet;
- une baisse de 0,9 million de dollars dans les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Les dépenses réelles de 332,4 millions de dollars ont donné lieu à un excédent de 5,4 millions de dollars par rapport aux autorisations totales de 337,8 millions de dollars. De cet excédent, un montant de 3,2 millions de dollars a été affecté au report du budget de fonctionnement de l'Agence; une tranche du solde de l'excédent a été incluse dans la somme mise de côté pour tenir compte des augmentations économiques prévues qui résulteront des nouvelles conventions collectives qui n'ont pas encore été signées, et le solde restant n'a pas été utilisé.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les Services internes (ETP)

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein réels 2014-2015	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein projetés 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019
Développement des entreprises	218	208	222	218	222	222
Développement des collectivités	95	102	103	102	101	101
Politiques, défense des intérêts et coordination	60	64	69	67	68	68
Total partiel	373	374	394	387	391	391
Services internes	197	199	199	195	199	199
Total	570	573	593	582	590	590

À l'APECA, les niveaux de ressources humaines sont demeurés stables. Les fluctuations mineures qui sont survenues reflètent le réaménagement des ressources à l'appui des priorités et des projets. L'Agence continuera d'atteindre ses résultats en affectant ses ressources humaines de façon à appuyer au mieux ses programmes.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les dépenses votées et les dépenses législatives de l'APECA, consulter les [Comptes publics du Canada 2017](#).

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2016-2017 avec le [cadre pangouvernemental](#) (en dollars)

Programme	Secteur de dépenses	Secteur d'activités du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2016-2017
Développement des entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	186 231 871
Développement des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	106 813 633
Politiques, défense des intérêts et coordination	Affaires économiques	Une croissance économique forte	14 638 541

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	282 406 717	307 684 045
Affaires sociales	0	0
Affaires internationales	0	0
Affaires gouvernementales	0	0

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les [états financiers de l'APECA](#) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 se trouvent dans le site Web de l'Agence.

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017
(en dollars)

Information financière	Résultats prévus 2016-2017	Réels 2016-2017	Réels 2015-2016	Écart (réels 2016-2017 moins prévus 2016-2017)	Écart (réels 2016-2017 moins réels 2015-2016)
Total des charges	251 381 461	250 534 548	231 222 133	(846 913)	19 312 415
Total des revenus	17 461	22 472	17 493	5 011	4 979
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	251 364 000	250 512 076	231 204 640	(851 924)	19 307 436

Dépenses

Les dépenses totales réelles s'élevaient à 250,5 millions de dollars en 2016-2017, soit une augmentation de 19,3 millions de dollars (8,4 %) par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation était essentiellement attribuable à des dépenses supplémentaires de 12,5 millions de dollars pour le PIC 150 et à un rajustement comptable effectué chaque année relativement aux contributions à remboursement conditionnel. Lorsque des paiements sont effectués à l'égard des contributions à remboursement conditionnel, les montants sont inclus dans les dépenses jusqu'à ce que les conditions de remboursement soient remplies, après quoi l'Agence réduit ses dépenses et augmente ses comptes débiteurs. Au cours de l'exercice 2016-2017, la réduction des dépenses a été inférieure de

11,3 millions de dollars comparativement à l'exercice 2015-2016. Ces augmentations ont été compensées par d'autres diminutions mineures.

Sur des dépenses totales de 250,5 millions de dollars, 108,2 millions de dollars (43,2 %) ont été dépensés au titre du programme Développement des collectivités et 99,6 millions de dollars (39,8 %) ont été dépensés au titre du programme Développement des entreprises.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2017
(en dollars)

Information financière	2016-2017	2015-2016	Écart (2016-2017 moins 2015-2016)
Total des passifs nets	61 000 356	61 060 207	(59 851)
Total des actifs financiers nets	55 589 191	55 269 204	319 987
Dette nette du ministère	5 411 165	5 791 003	(379 838)
Total des actifs non financiers	1 062 215	695 031	367 184
Situation financière nette du ministère	(4 348 950)	(5 095 972)	747 022

Passifs

Le total des passifs nets se chiffrait à 61,0 millions de dollars à la fin de l'exercice 2016-2017, ce qui représente une diminution de 0,1 million de dollars (0,2 %) par rapport à l'exercice 2015-2016.

Actifs

Le total des actifs financiers nets s'élevait à 55,6 millions de dollars à la fin de l'exercice 2016-2017, soit une augmentation de 0,3 million de dollars (0,5 %) par rapport au total de l'exercice précédent. Les actifs correspondent principalement au « montant à recevoir du Trésor » (54,5 millions de dollars) qui est utilisé par l'Agence pour s'acquitter de ses passifs.

Le total des actifs non financiers était de 1,1 million de dollars à la fin de 2016-2017, soit une augmentation de 0,4 million de dollars (52,8 %) par rapport au total de l'exercice précédent de 0,7 million de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable aux travaux en cours relativement au système de gestion du programme de subventions et de contributions.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

L'honorable Navdeep Bains, CP, député

Administrateur général :

Francis P. McGuire, président

Portefeuille ministériel :

Innovation, Sciences et Développement économique

Instruments habilitants :

Partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C. (1985), ch. 41 (4^e suppl.), aussi appelée Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Consultez le [site Web du ministère de la Justice du Canada](#) pour obtenir plus d'information.

Année d'incorporation ou de création :

1987

Cadre de présentation de rapports

Le résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes de l'APECA pour 2016-2017 figurent ci-dessous :

1. Résultat stratégique : Une économie concurrentielle au Canada atlantique

1.1 Programme : Développement des entreprises

1.1.1 Sous-programme : Innovation et commercialisation

1.1.2 Sous-programme : Productivité et croissance

1.1.3 Sous-programme : Promotion du commerce extérieur

1.2 Programme : Développement des collectivités

1.2.1 Sous-programme : Investissement dans les collectivités

1.2.2 Sous-programme : Développement des entreprises dans les collectivités

1.3 Programme : Politiques, défense des intérêts et coordination

1.3.1 Sous-programme : Politiques

1.3.2 Sous-programme : Défense des intérêts

1.3.3 Sous-programme : Coordination

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les résultats atteints, les ressources financières budgétaires et les ressources humaines liés aux programmes de niveau inférieur de l'APECA figurent dans l'[InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada](#).

Renseignements supplémentaires

Les renseignements supplémentaires qui suivent se trouvent dans le site Web de l'Agence :

- [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus](#)
- [Audits et évaluations internes](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)
- [Frais d'utilisation](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Case postale 6051

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Adresse de messagerie :

644, rue Main

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Renseignements généraux : 506-851-2271

Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862

Télécopieur : 506-851-7403

Télécopieur sécurisé : 506-857-1301

ATS : 1-877-456-6500

Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/fra/Pages/Accueil.aspx>

Annexe : définitions

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

ATS (TTY)

L'appareil de télécommunication pour sourds (ATS) est un dispositif pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont des troubles de la parole qui leur permet de taper des messages et d'en recevoir au lieu de parler et d'écouter. Il faut que les deux interlocuteurs soient équipés du dispositif ATS.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement dans le cadre d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plans)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique

qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les Plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priorities)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015, notamment : la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'atteindre ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait atteindre, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.